

Aide à la télédéclaration du résultat de la procédure du renouvellement des baux de chasse pour la période de location 2024-2033

PRÉAMBULE :

Cette aide est à destination des communes mosellanes afin que ces dernières puissent téléverser le résultat de leur procédure de relocation des chasses communales pour la période de location allant du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

Cette aide est illustrée de nombreuses captures d'écran afin de vous guider pas à pas dans cette télédéclaration.

Première étape : remplir le **nom/prénom et l'adresse courriel de la personne qui procède à cette saisie de la télédéclaration.**

Vous devrez mentionner l'affectation du produit de la chasse (communes ou propriétaires fonciers) avec la date du PV relatant la décision d'affectation du produit de la location de la chasse (ou date de la DCM par laquelle la commune ne consulte pas les propriétaires fonciers et leur réaffecte d'office le produit de la location de la chasse).

Deuxième étape : renseigner le **nom/prénom et la commune de l'estimateur de dégâts de gibier rouge hors sangliers.**

Remarque importante : **cet estimateur doit être nommé par une délibération du conseil municipal, après l'accord entre la commune et le(s) locataire(s) de la chasse communale. Cela sous-entend que le bail / les baux de la commune pour le / les lot(s) soient signés pour ensuite nommer l'estimateur.**

Troisième étape : ajouter **le/les lots de chasse communaux**, avec l'ensemble des renseignements requis : superficie en fonction de la typologie du terrain (plaine / forêt / taillis-friche-haie / eau), renseignements de l'adjudicataire, prix du bail, le mode de mise en location, le bail signé en format pdf.

Quatrième étape : ajouter les **éventuelles déclarations de réserves et demandes d'enclaves** avec l'ensemble des renseignements requis.

Cinquième et dernière étape avant clôture de la saisie : chargement de la cartographie des différents territoires de chasse de votre commune (lots et éventuelles réserves/enclaves).

Avant de débiter la procédure de télédéclaration, vous devez donc disposer :

- de l'affectation du produit de la chasse et de la date du procès verbal validant cette affectation ;
- de l'identité et adresse de l'estimateur de dégâts de gibier rouge ;
- de l'identité, adresse et n° de téléphone de chaque locataire d'un lot de chasse communal ;
- pour chaque lot de chasse : de sa surface totale et de sa composition en ha (plaine, forêt dont surface en régénération, haies, taillis friches et surface en eau), du montant du loyer, du mode de location (gré à gré, appel d'offre,...) et d'une version numérique du bail de chasse ;
- de l'identité, adresse et n° de téléphone de chaque détenteur d'une réserve de chasse ;
- pour chaque réserve de chasse : de sa composition en ha (plaine, forêt dont surface en régénération, haies, taillis friches et surface en eau), de sa surface totale dont la surface enclavée ;
- d'une version numérique de la cartographie des territoires de chasse (format SHAPE, GeoJSON, Geopackage,pdf,jpeg,png).

Pour se connecter au site de la télédéclaration, vous pouvez vous connecter depuis le site de la fédération départementale des chasseurs de la Moselle (<https://www.fdc57.org>) : cliquer sur l'onglet « Espace Mairies ».

The screenshot displays the website <https://www.fdc57.org>. The top navigation bar includes the following links: VALIDATION, INSCRIPTION au PERMIS, CONTRIB. SANGLIER, FORMATION DECENNALE, ADJUDICATION, **ESPACE MAIRIES** (circled in red), ENQUÊTE CYNÉGÉTIQUE, DÉCLARER DÉGÂTS, LES APPELANTS..., and ESPACE ADHÉRENTS. The main banner features a silhouette of a stag and the text "Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle". Below this, there are two red banners: "CRÉATION DE VOTRE COMPTE SIA ? IL VOUS RESTE 67 JOURS, 8 HEURES, 56 MINUTES" and "PERTES ET RESSEMIS 2023 SURFACES DÉTRUITES (ÉDITION DU 10/10/2023)". The right side of the banner shows a hunter in an orange vest and hat, with the text "Fonds d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers".

The lower section of the page is divided into three columns:

- Left column:** A photograph of a shop counter with a woman behind it. The counter has a stag silhouette on it.
- Middle column:** A circular logo with a stag and the text "Chasse et Territoire de l'Est". Below it, a button labeled "Chasse et Territoire de l'Est" and the text "La boutique de votre FDC".
- Right column:** A photograph of an office reception desk with three people. Below it, a button labeled "Actualités & Contacts" and a row of social media icons (Home, Clock, Facebook, YouTube).

Vous arrivez alors sur cette page :

The screenshot shows a web browser window with the URL permischasser.fdc57.org/adjudications/. The page header includes the logo of the République Française, the logo of the Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle, and the logo of the Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers de la Moselle. The main navigation bar contains the text "SAISIE DES ADJUDICATIONS" and "Déconnexion".

The main content area features the following text:

Direction départementale des territoires
Unité forêt - chasse
Polygone 5, rue Hinzelin
57000 Metz

Bienvenue sur le site de télédéclaration des locations de chasse communale, pour la période allant du 2 février 2024 au 1er février 2033. Cette téléprocédure se substitue à l'envoi du dossier papier du précédent bail (2015-2024). Elle permet une transmission automatique de votre dossier à la direction départementale des territoires et à la fédération départementale des chasseurs.

Vous devez d'abord achever votre procédure de location de chasse communale, puis vous pourrez débiter votre télédéclaration.

Pour réaliser la télédéclaration, vous devez impérativement disposer des documents suivants :

- 1) le ou les bail/baux de chasse de votre/vos lot(s) communal/communaux 2024-2033 (format PDF ou JPG)
- 2) la cartographie des lots de chasse communaux et réserves, sur base des parcelles cadastrales, (format informatique SHP)
(cf. notice explicative diffusée par la direction départementale des territoires de Moselle en mai 2023)
- 3) le nom et coordonnées de l'estimateur de dégâts de gibier (hors sanglier)

En cas de difficulté, vous pouvez solliciter les services de la direction départementale des territoires de la Moselle par courriel : ddt-baux-chasse@moselle.gouv.fr ou par téléphone : 03.87.34.82.50.

Rappel : à votre première connexion, votre mot de passe est le code insee de votre commune.

The login form, titled "Connexion", contains the following fields and buttons:

- Adresse email :
- Mot de passe :
- valider** button
- [J'ai oublié mon mot de passe](#) link

Renseignez l'adresse courriel de votre commune ainsi que le mot de passe (code INSEE de votre commune) pour accéder au logiciel de télédéclaration. Lors de votre première connexion, vous devrez personnaliser votre mot de passe en le modifiant.

Remarque : vous pouvez accéder directement à cette page en rentrant dans la barre d'adresse cette adresse : permischasser.fdc57.org/adjudications/

Remarque : les captures d'écran suivantes concernent une commune test, dans le cadre de cette aide à la télédéclaration. Les pages que vous aurez à renseigner concerneront votre commune.



**Direction Départementale
des Territoires**
ddt-baux-chasse@moselle.gouv.fr
Téléphone : 03 87 34 82 50



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MOSELLE



Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers de la Moselle

[Retour](#)**SAISIE DES ADJUDICATIONS**[Déconnexion](#)

Direction départementale des territoires
Unité forêt - chasse
Polygone 5, rue Hinzelin
57000 Metz



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tableau récapitulatif des locataires des lots de chasse communaux et propriétaires réservataires

Commune de :	COMMUNE DE TEST	} Informations déjà renseignées
N° INSEE :	57999	
Arrondissement :	METZ	
Canton :	VIGY	
N° d'unité cynégétique :	5	

Nom et Prénom de la personne en charge de la saisie :	<input type="text" value="commune test"/>	} Informations à saisir par la commune
Adresse email de la personne en charge de la saisie :	<input type="text" value="communedetest@orange.fr"/>	

Affectation du produit de la chasse : (Cocher la case correspondante)	à la commune <input checked="" type="checkbox"/>	} Informations à saisir par la commune en fonction du résultat de la consultation des propriétaires. Dans le cadre de la non consultation des propriétaires fonciers et du choix de leur réaffecter d'office le produit de la location de la chasse via la prise d'une délibération en conseil municipal en ce sens, merci de renseigner la date de la prise de cette DCM, aucun PV n'ayant été pris dans ce cas.
	aux propriétaires <input type="checkbox"/>	

Date de publication du procès verbal relatant la décision d'affectation du produit de la location de la chasse :	<input type="text" value="10/10/2023"/>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

Une fois les éléments ci-dessus renseignés, cliquer sur « SUITE » afin de passer à la page suivante

Vous arrivez sur cette page où il convient de renseigner le nom et prénom de l'estimateur de dégâts de gibier hors sanglier, estimateur nommé par une délibération en conseil municipal après accord entre la mairie et le/les locataires.

Retour	SAISIE DES ADJUDICATIONS	Déconnexion
BP 31035 57036 Metz Cedex 1	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	
Tableau récapitulatif des locataires des lots de chasse communaux et propriétaires réservataires		
Commune de :	COMMUNE DE TEST	
N° INSEE :	57999	
Arrondissement :	METZ	
Canton :	VIGY	
N° d'unité cynégétique :	5	
Identification de l'estimateur de dégâts de gibier (hors sangliers, Art. R429-8 du Code de l'environnement)		
Nom et Prénom de l'estimateur :	<input type="text"/>	Informations à saisir par la commune
Commune du domicile de l'estimateur :	Code postal : <input type="text"/> Ville : <input type="text"/>	
Observations sur le déroulement des procédures décrivant notamment les difficultés rencontrées		
<div style="border: 1px solid black; height: 150px; width: 100%;"></div>		
0 caractères (600 max)		
		Indiquer dans cet encadré vos éventuelles remarques sur cette procédure de renouvellement des baux Bloc facultatif
		Suite

Une fois les éléments ci-dessus renseignés, cliquer sur « SUITE » afin de passer à la page suivante

Commune de : COMMUNE DE TEST
N° INSEE : 57999
Arrondissement : METZ
Canton : VIGY
N° d'unité cynégétique : 5

Vous devez renseigner les caractéristiques de votre lot ou vos lots communaux. Pour cela, cliquer sur l'encadré « Gestion des lots de « chasse communale » ».

De plus, si vous disposez sur votre territoire de réserves et d'enclaves, il conviendra de renseigner leurs caractéristiques via l'encadré « Gestion des « réserves de chasse » »

ⓘ Les chasses militaires et forêts domaniales(ONF) ne doivent pas être saisies

Gestion des lots de "chasse communale"

Gestion des "réserves de chasse"

Tableau récapitulatif de vos saisies

Locataire/Propriétaire	Identif.lot	Surface totale	Prix bail	Surface enclave	Commune de continuité de la réserve	Date limite de modification
------------------------	-------------	----------------	-----------	-----------------	-------------------------------------	-----------------------------

📄 ajouter la cartographie des lots et réserves de la commune

Consultation du Pdf récapitulatif 📄

Vous avez saisi l'intégralité de vos lots communaux et réserves ?

Dans ce cas, merci de nous l'indiquer en cliquant sur le bouton "Clôturer la saisie" ainsi nous pourrons commencer à intégrer vos données d'adjudications.

N.B : Une fois la clôture signalée **vous ne pourrez plus ajouter de lots** mais vous pourrez toujours modifier les informations des lots dont la date limite de modification n'est pas dépassée.

🔒 Clôturer la saisie

Appuyez sur l'encadré « Gestion des lots de « chasse communale » » : cette page apparaît :

[Retour](#)**SAISIE DES ADJUDICATIONS**[Déconnexion](#)

CHASSE COMMUNALE DE COMMUNE DE TEST

Ajouter un lot de chasse communale

Pour renseigner les caractéristiques de votre lot ou vos lots communaux, cliquer sur cet encadré pour commencer à ajouter un lot.

Les lots restent modifiables dans un délai de 10 jours après la date d'ajout.
Les lots précédés d'un icône cadenas dans le tableau ci-dessous ont dépassé ce délai et ne sont donc plus modifiables.

IDENTIFICATION DU LOT DE CHASSE	COMPOSITION DU LOT DE CHASSE						PRIX ANNUEL DU BAIL	IDENTITE DE L'ADJUDICATAIRE NOM, PRENOM, ADRESSE, TELEPHONE, MOBILE, EMAIL	MODE DE MISE EN LOCATION - gré à gré - adjudication - appel d'offres
	SUPERFICIE en ha, a								
	TOTALE	dont:							
		PLAINE	FORET	HAIE, TAILLIS, FRICHE	EAU				
DONT REGENERATION									

[Retour au tableau récapitulatif](#)

Une fois que vous avez cliqué sur l'encadré « Ajouter un lot de chasse communal », cette page s'affiche.

Ajout d'un lot de chasse communale

Pour actualiser les données des lots déjà existants :

- Cliquez sur le lot à actualiser ci-dessous (*Rectangle jaune*)
- Apportez les mises à jour nécessaires
- Enregistrez-le

Si un lot n'apparaît pas ci-dessous, créez le dans la partie droite.

LOT 1	268.60 Ha
LOT 3	254.25 Ha
LOT 2	225.99 Ha

Identification du lot de chasse : LOT UNIQUE

Si le lot de chasse fait moins de 200 Ha il doit être intitulé "LOT UNIQUE" et sera le seul lot de chasse communal.

SUPERFICIE en Ha,a

Merci d'indiquer les superficies en Ha avec 2 décimales pour les ares.

Plaine : Ha Haie,taillis,friche : Ha
Forêt : Ha Eau : Ha
Dont régénération : Ha

Superficie totale : Ha

IDENTITE DU LOCATAIRE (PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE)

Personne morale Type : Intitulé :

Nom : Prénom : (Nom du représentant si personne morale)
Adresse :
Code postal : Ville : Pays : FRANCE
Téléphone : Mobile :
Email :

Prix du bail : €

Mode de mise en location : gré à gré

Documents :

Utiliser en priorité ces informations déjà pré-enregistrées en cliquant sur ces onglets jaune.

Remarque : dans le cadre de ce tutoriel d'aide à la télédéclaration, nous avons choisi une commune test qui dispose de 3 lots communaux sur la période 2015-2024 : le lot 1 d'une contenance de 268,60 hectares, le lot 3 d'une contenance de 254,25 hectares et le lot n°2 d'une contenance de 225,99 hectares. Pour votre commune, ces informations seront pré-remplies avec les données du bail en cours (période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024).

Exemple des éléments pré-remplis pour le lot n°1 :

Ajout d'un lot de chasse communale

Pour actualiser les données des lots déjà existants :

- Cliquez sur le lot à actualiser ci-dessous (*Rectangle jaune*)
- Apportez les mises à jour nécessaires
- Enregistrez-le

Si un lot n'apparaît pas ci-dessous, créez le dans la partie droite.

LOT 1	268.60 Ha
LOT 3	254.25 Ha
LOT 2	225.99 Ha

Identification du lot de chasse :

Si le lot de chasse fait moins de 200 Ha il doit être intitulé "LOT UNIQUE" et sera le seul lot de chasse communal.

SUPERFICIE en Ha,a

Merci d'indiquer les superficies en Ha avec 2 décimales pour les ares.

Plaine : Ha Haie,taillis,friche : Ha
Forêt : Ha Eau : Ha
↳ Dont régénération : Ha

Superficie totale : Ha

IDENTITE DU LOCATAIRE (PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE)

Personne morale Type : Intitulé :

Nom : Prénom : (Nom du représentant si personne morale)
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Téléphone : Mobile :
Email :

Prix du bail : €

Mode de mise en location :

Documents :

REMARQUE : Lors de votre télédéclaration des résultats du renouvellement des baux, il convient, en cas de plusieurs lots sur votre commune, à ce que tous les baux soient signés. Si un lot mis en adjudication publique n'est pas encore attribué, il convient d'attendre qu'il ait été attribué et que le bail associé soit signé avant de télédéclarer l'ensemble des résultats.

Cas où le nombre de lots est maintenu sur la commune :

Dans notre exemple de commune test, il y a 3 lots. La consistance de ceux-ci peuvent varier en fonction des éventuelles déclarations de réserves faites, ou de la consistance du lot qui a été changée.

Prenons le lot 1 (en cliquant sur l'onglet en jaune à gauche de la page). En 2015 (donc pour le bail en cours), il a été attribué à Mr FRANCK Steven par adjudication publique. Pour ce renouvellement 2024-2033, l'adjudicataire FRANCK a été renouvelé par la procédure de gré à gré, avec une réserve de 26 hectares de plaine qui a été acceptée et impacte son lot. Il convient donc d'apporter les modifications comme suit :

Ajout d'un lot de chasse communale

Pour actualiser les données des lots déjà existants :

- Cliquez sur le lot à actualiser ci-dessous (*Rectangle jaune*)
- Apportez les mises à jour nécessaires
- Enregistrez-le

Si un lot n'apparaît pas ci-dessous, créez le dans la partie droite.

LOT 1	268.60 Ha
LOT 3	254.25 Ha
LOT 2	225.99 Ha

Les trois lots existants pour la période 2015-2024

Identification du lot de chasse :

Si le lot de chasse fait moins de 200 Ha il doit être intitulé "LOT UNIQUE" et sera le seul lot de chasse communal.

SUPERFICIE en Ha,a

Merci d'indiquer les superficies en Ha avec 2 décimales pour les ares.

Plaine : Ha **On enlève les 26 ha aux 164,1 ha** Haie,taillis,friche : Ha

Forêt : Ha Eau : Ha

Dont régénération : Ha

Superficie totale : Ha **La superficie totale est recalculée automatiquement**

IDENTITE DU LOCATAIRE (PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE)

Personne morale Type : Intitulé :

Nom : Prénom : (Nom du représentant si personne morale)

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Mobile : **Ajouter ces données si vous en disposez sachant qu'au moins un numéro de téléphone est requis pour enregistrer le lot**

Email :

Prix du bail : €

Mode de mise en location : **Bien mentionner que l'adjudicataire a été renouvelé en gré à gré**

Document : **Le bail signé, en format pdf est à ajouter en le chargeant depuis votre ordinateur**

Une fois tous les renseignements ci-dessus bien mentionnés, vous pouvez cliquer sur « enregistrer »

Une fois que vous avez enregistré, vous obtenez cette page :

Ajouter un lot de chasse communale

Les lots restent modifiables dans un délai de 10 jours après la date d'ajout.
Les lots précédés d'un icone cadenas dans le tableau ci-dessous ont dépassé ce délai et ne sont donc plus modifiables.

IDENTIFICATION DU LOT DE CHASSE	COMPOSITION DU LOT DE CHASSE						PRIX ANNUEL DU BAIL	IDENTITE DE L'ADJUDICATAIRE NOM, PRENOM, ADRESSE, TELEPHONE, MOBILE, EMAIL	MODE DE MISE EN LOCATION - gré à gré - adjudication - appel d'offres
	SUPERFICIE en ha, a								
	TOTALE	dont:							
		PLAINE	FORET	HAIE, TAILLIS, FRICHE		EAU			
		DONT REGENERATION							
LOT 1	242,6 Ha	138,1 Ha	102,5 Ha	13 Ha	2 Ha	-	3000 €	FRANCK STEVEN VIBERSVILLER	Gré à gré

Retour au tableau récapitulatif

Il vous reste donc à faire la même manipulation pour les autres lots communaux si nécessaire, en portant une attention particulière aux modifications à apporter. Cliquer sur « Ajouter un lot de chasse communale ». Il reste les 2 onglets jaune « lot 3 » et « lot 2 ». Une fois les autres lots renseignés, vous obtenez cette page :

CHASSE COMMUNALE DE COMMUNE DE TEST

Ajouter un lot de chasse communale

Les lots restent modifiables dans un délai de 10 jours après la date d'ajout.
Les lots précédés d'un icone cadenas dans le tableau ci-dessous ont dépassé ce délai et ne sont donc plus modifiables.

IDENTIFICATION DU LOT DE CHASSE	COMPOSITION DU LOT DE CHASSE						PRIX ANNUEL DU BAIL	IDENTITE DE L'ADJUDICATAIRE NOM, PRENOM, ADRESSE, TELEPHONE, MOBILE, EMAIL	MODE DE MISE EN LOCATION - gré à gré - adjudication - appel d'offres
	SUPERFICIE en ha, a								
	TOTALE	dont:							
		PLAINE	FORET	HAIE, TAILLIS, FRICHE		EAU			
		DONT REGENERATION							
LOT 1	242,6 Ha	138,1 Ha	102,5 Ha	13 Ha	2 Ha	-	3000 €	FRANCK STEVEN VIBERSVILLER	Gré à gré
LOT 3	254,25 Ha	245,11 Ha	9,14 Ha	-	-	-	2000 €	CHERLOURD EMILE ALTRIPPE	Gré à gré
LOT 2	225,99 Ha	225,99 Ha	-	-	-	-	1600 €	KOENIGMEISTER FREIDRICH MACHEREN	Adjudication

Retour au tableau récapitulatif

Une fois vos lots communaux renseignés et enregistrés, vous pouvez cliquer sur ce bouton pour passer à la partie réserve (pour les communes qui en disposent).

Vos lots communaux ayant été renseignés, vous pouvez retourner au tableau récapitulatif pour passer ensuite à la partie concernant les réserves (si vous en disposez).

[Retour](#)**SAISIE DES ADJUDICATIONS**[Déconnexion](#)

Commune de : COMMUNE DE TEST
N° INSEE : 57999
Arrondissement : METZ
Canton : VIGY
N° d'unité cynégétique : 5

i Les chasses militaires et forêts domaniales(ONF) ne doivent pas être saisies

Gestion des lots de "chasse communale"

Gestion des "réserves de chasse"

Tableau récapitulatif de vos saisies

Locataire/Propriétaire	Identif.lot	Surface totale	Prix bail	Surface enclave	Commune de continuité de la réserve	Date limite de modification
FRANCK STEVEN	LOT 1	242,6	3000	-		04/11/2023
CHERLOURD EMILE	LOT 3	254,25	2000	-		04/11/2023
KOENIGMEISTER FREIDRICH	LOT 2	225,99	1600	-		04/11/2023

ajouter la cartographie des lots et réserves de la commune

Consultation du Pdf récapitulatif

Vous avez saisi l'intégralité de vos lots communaux et réserves ?

Dans ce cas, merci de nous l'indiquer en cliquant sur le bouton "Clôturer la saisie" ainsi nous pourrons commencer à intégrer vos données d'adjudications.

N.B : Une fois la clôture signalée **vous ne pourrez plus ajouter de lots** mais vous pourrez toujours modifier les informations des lots dont la date limite de modification n'est pas dépassée.

Clôturer la saisie

Vos lots communaux ayant été enregistrés (ici le 25/10/23), vous disposez d'un délai de 10 jours pour apporter des éventuelles modifications

Cas où le nombre de lots est changé sur la commune :

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- la commune disposait d'un lot communal unique et souhaite le scinder en plusieurs lots ;
- la commune disposait de plusieurs lots communaux et souhaite en fusionner certains.

Dans notre cas de commune test, nous avons 3 lots communaux sur la période 2015-2024 : le lot 1 d'une contenance de 268,60 hectares, le lot 3 d'une contenance de 254,25 hectares et le lot n°2 d'une contenance de 225,99 hectares. Pour le futur bail 2024-2033, nous choisissons de fusionner les lots 2 et 3 : soit $254,25 + 225,99 = 480,24$ hectares.

On clique d'abord le lot n°1 (qui lui sera conservé) pour apporter les éventuelles modifications : Mr FRANCK renouvelé par le gré à gré. On enregistre le lot n°1. Puis, on clique sur le lot n°2 et on renseigne les modifications de superficie du lot 2. Estimons dans notre cas qu'il s'agit de Monsieur ALBERT Luc 4 rue de la Fontaine à VALBOUSE qui ait remporté ce lot 2 par appel d'offres à 3500 euros. On clique sur l'onglet jaune « Lot 2 » à gauche de la page.

Ajouter les superficies du lot n°3 de la période 2015-2024

On clique sur cet onglet pour accéder au lot 2

On apporte les modifications en conséquence : le nom, le prénom, l'adresse, le prix du bail et le mode de mise en location.

Au moins un numéro de téléphone est à renseigner

Une fois tous les renseignements ci-dessus bien mentionnés, vous pouvez cliquer sur « enregistrer »

La superficie totale est recalculée automatiquement

Mettre 3500 euros

Choisir appel offres

Enregistrer

Ajout d'un lot de chasse communale

Pour actualiser les données des lots déjà existants :

- Cliquez sur le lot à actualiser ci-dessous (*Rectangle jaune*)
- Apportez les mises à jour nécessaires
- Enregistrez-le

Si un lot n'apparaît pas ci-dessous, créez le dans la partie droite.

Lot	Superficie (Ha)
LOT 1	268.60
LOT 3	254.25
LOT 2	225.99

Identification du lot de chasse : **LOT 2**

Si le lot de chasse fait moins de 200 Ha il doit être intitulé "LOT UNIQUE" et sera le seul lot de chasse communal.

Superficie en Ha, a

Merci d'indiquer les superficies en Ha avec 2 décimales pour les ares.

Plaine : **471,1** Ha

Forêt : **9,14** Ha

Dont régénération : Ha

Haie, taillis, friche : Ha

Eau : Ha

Superficie totale : **480.24** Ha

IDENTITE DU LOCATAIRE (PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE)

Personne morale Type : Intitulé :

Nom : **ALBERT LUC** Prénom : **FREIDRICH** (Nom du représentant si personne morale)

Adresse : **1A RUE DU HONECK 4 rue de la Fontaine**

Code postal : **57730** Ville : **MACHEREN VALBOUSE** Pays : **FRANCE**

Téléphone : Mobile :

Email :

Prix du bail : € **Mettre 3500 euros**

Mode de mise en location : **Adjudication** **Choisir appel offres**

Documents :

Après avoir cliqué sur le bouton « ENREGISTRER », on obtient cette page :

Retour
SAISIE DES ADJUDICATIONS
Déconnexion

CHASSE COMMUNALE DE COMMUNE DE TEST

Ajouter un lot de chasse communale

Les lots restent modifiables dans un délai de 10 jours après la date d'ajout.

Les lots précédés d'un icone cadenas dans le tableau ci-dessous ont dépassé ce délai et ne sont donc plus modifiables.

IDENTIFICATION DU LOT DE CHASSE	COMPOSITION DU LOT DE CHASSE						PRIX ANNUEL DU BAIL	IDENTITE DE L'ADJUDICATAIRE NOM, PRENOM, ADRESSE, TELEPHONE, MOBILE, EMAIL	MODE DE MISE EN LOCATION - gré à gré - adjudication - appel d'offres
	SUPERFICIE en ha, a								
	TOTALE	dont:							
		PLAINE	FORET	DONT REGENERATION	HAIE, TAILLIS, FRICHE	EAU			
LOT 1	268,6 Ha	164,1 Ha	102,5 Ha		13 Ha	2 Ha	-	3000 €	FRANCK STEVEN VIBERSVILLER
LOT 2	480,24 Ha	471,1 Ha	9,14 Ha	-	-	-	3500 €	ALBERT LUC VALBOUSE	Appel d'offres

Retour au tableau récapitulatif

Puis, pour supprimer le lot 3 du bail 2015-2024 pré-enregistré (car fusionné avec le lot n°2), aucune manipulation n'est à faire. Il ne faut surtout pas faire de modification et enregistrer le lot n°3 pré-enregistré.

La capture d'écran ci-dessus montre bien que nous avons renseigné pour le bail à venir 2024-2033 le lot n°1 ainsi que le lot n°2 (issu de la fusion des anciens lots 2 et 3).

Autre cas : on souhaite ajouter un 4^{ème} lot. Pour ajouter un lot, il convient d'aller en haut de la page au milieu, de dérouler les lots et de cliquer sur « lot 4 ». Puis de renseigner les différentes informations associées à ce lot.

Ajout d'un lot de chasse communale

Pour actualiser les données des lots déjà existants :

- Cliquez sur le lot à actualiser ci-dessous (*Rectangle jaune*)
- Apportez les mises à jour nécessaires
- Enregistrez-le

Si un lot n'apparaît pas ci-dessous, créez le dans la partie droite.

LOT 1	268.60 Ha
LOT 3	254.25 Ha
LOT 2	225.99 Ha

Identification du lot de chasse : **LOT UNIQUE**

Si le lot de chasse fait moins de ... "LOT UNIQUE" et sera le seul lot de chasse communal.

Merci d'indiquer les superficies de :

Plaine : Ha

Forêt : Ha

Dont régénération : Ha

Personne morale Type : Intitulé :

Nom : Prénom : (Nom du représentant si personne morale)

Adresse :

Code postal : Ville : Pays : FRANCE

Téléphone : Mobile :

Email :

Prix du bail : €

Mode de mise en location : gré à gré

Documents : [ajouter le pdf du bail signé](#)

Enregistrer

Partie sur l'ajout de réserve (si votre commune en dispose) :

Dans le cadre de notre commune test, nous avons 5 réserves pré-enregistrées : réserve LEYAND, réserve MASSET, réserve LEUNERE, réserve YOBOILLE et réserve GUTTIER. Pour les communes qui disposaient de réserves pour le bail en cours 2015-2024, les réserves seront également pré-enregistrées.

Sur le logiciel, cliquer sur le bouton « Gestion des réserves de chasses » (cf. capture d'écran page 6).

Il apparaît cette page :

[Retour](#)**SAISIE DES ADJUDICATIONS**[Déconnexion](#)

CHASSES RESERVEES PAR LES PROPRIETAIRES

CHASSES AYANT AU MOINS 25HA D'UN SEUL TENANT OU 5HA D'EAU, ART L 429-4 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Ajouter une réserve

Les lots restent modifiables dans un délai de 10 jours après la date d'ajout.
Les lots précédés d'un icône cadenas dans le tableau ci-dessous ont dépassé ce délai et ne sont donc plus modifiables.

NOM, PRENOM DU PROPRIETAIRE ADRESSE COMPLETE	SUPERFICIE en ha, a						INDIQUER LA CONTINUITE DE LA RESERVE SUR D'AUTRES COMMUNES (s'il y a lieu)
	TOTALE	dont:				ENCLAVE comprise	
		PLAINE	FORET	HAIE, TAILLIS, FRICHE	EAU		
			DONT REGENERATION				

↩ Retour au tableau récapitulatif

Cliquer sur l'onglet bleuté « Ajouter une réserve ».

Cette page apparaît :

Ajout d'une réserve ✕

Pour actualiser les données des réserves déjà existantes :

- Cliquez sur la réserve à actualiser ci-dessous (*Rectangle jaune*)
- Apportez les mises à jour nécessaires
- Enregistrez-la

Si une réserve n'apparaît pas ci-dessous, créez la dans la partie droite.

LEYAND	113.48 Ha
MASSET	67.41 Ha
LEUNERE	27.21 Ha
YOBOILLE	23.80 Ha
GUTTIER	18.98 Ha

Ici, les 5 réserves pour le bail 2015-2024 pré-enregistrées

IDENTITE DU PROPRIETAIRE

Personne morale Type : Intitulé :

Nom : Prénom : (Nom du représentant si personne morale)

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Mobile :

Email :

SUPERFICIE en Ha,a

❗ Merci d'indiquer les superficies en Ha avec 2 décimales pour les ares.

Plaine : Ha

Forêt : Ha

↳ Dont régénération : Ha

Haie,taillis,friche : Ha

Eau : Ha

Superficie Totale : Ha

↳ Dont Enclave : Ha

CONTINUITES

❗ Indiquez la continuité de la réserve sur d'autres communes (s'il y a lieu)

Commune(s)	Surface(s)
<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha

Les 5 réserves pré-enregistrées sont accessibles depuis les onglets jaune à gauche.

Cas de la réserve LEYAND : si cette personne a renouvelé sa réserve, il convient de cliquer dans l'onglet jaune à gauche sur LEYLAND. Cette page apparaît.

Ajout d'une réserve ✕

Pour actualiser les données des réserves déjà existantes :

- Cliquez sur la réserve à actualiser ci-dessous (*Rectangle jaune*)
- Apportez les mises à jour nécessaires
- Enregistrez-la

Si une réserve n'apparaît pas ci-dessous, créez la dans la partie droite.

LEYAND	113.48 Ha
MASSET	67.41 Ha
LEUNERE	27.21 Ha
YOBOILLE	23.80 Ha
GUTTIER	18.98 Ha

IDENTITE DU PROPRIETAIRE

Personne morale Type : Indivision Intitulé : LEYAND

Nom : LEYAND Prénom : PHILIPPE (Nom du représentant si personne morale)

Adresse : FERME DE LA CHENAUDIERE

Code postal : 57670 Ville : ALBESTROFF Pays : FRANCE

Téléphone : 0387743536 Mobile : 0662353550

Email : valleyand@hotmail.fr

SUPERFICIE en Ha,a	CONTINUITES														
<p>❗ Merci d'indiquer les superficies en Ha avec 2 décimales pour les ares.</p> <p>Plaine : 103,68 Ha</p> <p>Forêt : 6,04 Ha</p> <p>↳ Dont régénération : Ha</p> <p>Haie,taillis,friche : 1 Ha</p> <p>Eau : 2,76 Ha</p> <p>Superficie Totale : 113.48 Ha</p> <p>↳ Dont Enclave : Ha</p>	<p>❗ Indiquez la continuité de la réserve sur d'autres communes (s'il y a lieu)</p> <table><thead><tr><th>Commune(s)</th><th>Surface(s)</th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td>Ha</td></tr><tr><td></td><td>Ha</td></tr><tr><td></td><td>Ha</td></tr><tr><td></td><td>Ha</td></tr><tr><td></td><td>Ha</td></tr><tr><td></td><td>Ha</td></tr></tbody></table>	Commune(s)	Surface(s)		Ha										
Commune(s)	Surface(s)														
	Ha														
	Ha														
	Ha														
	Ha														
	Ha														
	Ha														

Enregistrer

Vous apportez les éventuelles modifications de cette réserve. Puis cliquer sur enregistrer.

Comme expliqué dans le cadre de la saisie des lots communaux, si une réserve actuelle du bail 2015-2024 n'était pas renouvelée pour le futur bail, il n'y a pas lieu de cliquer dans l'onglet jaune à gauche sur cette réserve et de l'enregistrer.

Pour ajouter une réserve « nouvelle », il faut cliquer sur le bouton « ajouter une réserve » (cf. capture d'écran page 16). On obtient cette page. Il ne reste donc plus que les 4 réserves existantes pré-enregistrées, la réserve LEYAND ayant été validée et enregistrée à l'étape d'avant. Pour créer une nouvelle réserve, ne pas cliquer sur un des 4 onglets jaune, mais renseigner les champs vides

Ajout d'une réserve [X]

Pour actualiser les données des réserves déjà existantes :

- Cliquez sur la réserve à actualiser ci-dessous (*Rectangle jaune*)
- Apportez les mises à jour nécessaires
- Enregistrez-la

Si une réserve n'apparaît pas ci-dessous, créez-la dans la partie droite.

MASSET	67.41 Ha
LEUNERE	27.21 Ha
YOBOILLE	23.80 Ha
GUTTIER	18.98 Ha

IDENTITE DU PROPRIETAIRE

Personne morale Type : Intitulé :

Nom : Prénom : (Nom du représentant si personne morale)

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Mobile :

Email :

SUPERFICIE en Ha,a **CONTINUITES**

ⓘ Merci d'indiquer les superficies en Ha avec 2 décimales pour les ares. ⓘ Indiquez la continuité de la réserve sur d'autres communes (s'il y a lieu)

	Commune(s)	Surface(s)
Plaine : <input type="text"/> Ha	<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha
Forêt : <input type="text"/> Ha	<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha
→ Dont régénération : <input type="text"/> Ha	<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha
Haie,taillis,friche : <input type="text"/> Ha	<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha
Eau : <input type="text"/> Ha	<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha
Superficie Totale : <input type="text"/> Ha	<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha
→ Dont Enclave : <input type="text"/> Ha	<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha

Il ne reste plus que les 4 réserves pré-enregistrées

Dans notre cas, on a Monsieur MARTIN Ulysse, demeurant au 20 rue du Ruisseau 57000 VALBOUSE, qui a une réserve de 36,20 hectares sur notre commune, dont 25 hectares de plaine et 11,20 hectares de forêt. Il a fait une demande d'enclave associée à cette réserve de 1,25 hectares (enclave de forêt). Sa réserve est en continuité sur la commune de Noisseville pour une superficie de 2 hectares. Cf. la capture d'écran ci-dessous pour le remplissage des cases.

Ajout d'une réserve

Pour actualiser les données des réserves déjà existantes :

- Cliquez sur la réserve à actualiser ci-dessous (*Rectangle jaune*)
- Apportez les mises à jour nécessaires
- Enregistrez-la

Si une réserve n'apparaît pas ci-dessous, créez la dans la partie droite.

LEYAND	113.48 Ha
MASSET	67.41 Ha
LEUNERE	27.21 Ha
YOBOILLE	23.80 Ha
GUTTIER	18.98 Ha

IDENTITE DU PROPRIETAIRE

Personne morale Type : Intitulé :

Nom : Prénom : (Nom du représentant si personne morale)

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Mobile :

Email :

SUPERFICIE en Ha,a

❗ Merci d'indiquer les superficies en Ha avec 2 décimales pour les ares.

Plaine : Ha

Forêt : Ha

↳ Dont régénération : Ha

Haie, taillis, friche : Ha

Eau : Ha

Superficie Totale : Ha

↳ Dont Enclave : Ha

CONTINUITES

❗ Indiquez la continuité de la réserve sur d'autres communes (s'il y a lieu)

Commune(s)	Surface(s)
<input type="text" value="(57645) NOISSEVILLE"/>	<input type="text" value="2,00"/> Ha
<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha
<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha
<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha
<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha
<input type="text"/>	<input type="text"/> Ha

Menu déroulant des communes

Il convient d'intégrer la superficie de/des enclave(s) dans ces cases, en fonction de la typologie des terrains

La superficie totale est calculée automatiquement

Renseigner la superficie totale de/des enclave(s)

Enregistrer

Cliquer ensuite sur « Enregistrer ».

Il apparaît ensuite cette page, dans le cas où nous avons enregistré uniquement la réserve LEYAND et créé la réserve MARTIN :

CHASSES RESERVEES PAR LES PROPRIETAIRES								
CHASSES AYANT AU MOINS 25HA D'UN SEUL TENANT OU 5HA D'EAU, ART L 429-4 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT								
Ajouter une réserve								
Les lots restent modifiables dans un délai de 10 jours après la date d'ajout. Les lots précédés d'un icone cadenas dans le tableau ci-dessous ont dépassé ce délai et ne sont donc plus modifiables.								
NOM, PRENOM DU PROPRIETAIRE ADRESSE COMPLETE	SUPERFICIE en ha, a							INDIQUER LA CONTINUITE DE LA RESERVE SUR D'AUTRES COMMUNES (s'il y a lieu)
	TOTALE	dont:				ENCLAVE comprise		
		PLAINE	FORET		HAIE, TAILLIS, FRICHE		EAU	
			DONT REGENERATION					
LEYAND PHILIPPE ALBESTROFF	113,48 Ha	103,68 Ha	6,04 Ha	-	1 Ha	2,76 Ha	-	
MARTIN ULYSSE VALBOUSE	37,45 Ha	25 Ha	12,45 Ha	-	-	-	1,25 Ha	(57645) NOISSEVILLE : 2 Ha

[Retour au tableau récapitulatif](#)

Il convient de cliquer ensuite sur le bouton « Retour au tableau récapitulatif ». On obtient ensuite cette page :

[Retour](#)**SAISIE DES ADJUDICATIONS**[Déconnexion](#)

Commune de : COMMUNE DE TEST
N° INSEE : 57999
Arrondissement : METZ
Canton : VIGY
N° d'unité cynégétique : 5

ⓘ Les chasses militaires et forêts domaniales(ONF) ne doivent pas être saisies

Gestion des lots de "chasse communale"

Gestion des "réserves de chasse"

Tableau récapitulatif de vos saisies

Locataire/Propriétaire	Identif.lot	Surface totale	Prix bail	Surface enclave	Commune de continuité de la réserve	Date limite de modification
FRANCK STEVEN	LOT 1	242,6	3000	-		04/11/2023
CHERLOURD EMILE	LOT 3	254,25	2000	-		04/11/2023
KOENIGMEISTER FREIDRICH	LOT 2	225,99	1600	-		04/11/2023
LEYAND PHILIPPE	RESERVE LEYAND	113,48		-		04/11/2023
MARTIN ULYSSE	RESERVE MARTIN	37,45		1,25 Ha	(57645) NOISSEVILLE : 2 Ha	04/11/2023

↑ ajouter la cartographie des lots et réserves de la commune

Consultation du Pdf récapitulatif

Vous avez saisi l'intégralité de vos lots communaux et réserves ?

Dans ce cas, merci de nous l'indiquer en cliquant sur le bouton "Clôturer la saisie" ainsi nous pourrons commencer à intégrer vos données d'adjudications.

N.B : Une fois la clôture signalée **vous ne pourrez plus ajouter de lots** mais vous pourrez toujours modifier les informations des lots dont la date limite de modification n'est pas dépassée.

🔒 Clôturer la saisie

Vos lots communaux et réserves ayant été enregistrés (ici le 25/10/23), vous disposez d'un délai de 10 jours pour apporter des éventuelles modifications

Si vous avez oublié un lot ou une réserve, il sera toujours possible de les rajouter en cliquant sur les boutons correspondants.

La dernière étape, après renseignement exhaustif de vos lots communaux et éventuelles réserves/enclaves, est la transmission de la cartographie : cliquer sur le bouton « ajouter la cartographie des lots et réserves de la commune. Cette page apparaît :

Transfert de la cartographie ✕

Merci de nous transmettre une cartographie valide.
[Visualiser MODELE ACCEPTE](#) / [Visualiser MODELE NON ACCEPTE](#)
Toute cartographie non conforme retardera l'exploitation de vos données par l'administration.

Le fichier attendu **ne doit pas dépasser 20 Mo** et doit être de type : **SHAPE** (sous la forme d'une archive zip, rar, 7z...) ou à défaut d'un fichier unique de type GeoJSON, GeoPackage, pdf, jpeg, png

Aucun fichier sélectionné.

En fonction du type de cartographie dont vous disposez, procéder comme ceci :

- une simple carte ensuite numérisée en format PDF : vous pouvez la charger telle-quelle en utilisant sur le bouton « Parcourir » pour aller la rechercher sur votre ordinateur, puis cliquer sur « Envoyer » ;
- une carte issue d'un logiciel de cartographie : dans ce cas, vous devrez au préalable regrouper les différents fichiers composant votre cartographie en UN dossier (éventuellement compressé par Winzip ou 7Zip,...). Utilisez le bouton « Parcourir » pour aller rechercher votre dossier/archive sur votre ordinateur, puis cliquer sur « Envoyer ».

Ensuite, vous pourrez cliquer sur le bouton « clôturer la saisie ». Cliquer signifie que vous avez **intégralement terminé vos saisies concernant le bail 2024-2033.** Au terme des délais de modification de vos lots et/ou réserves/enclaves, vous recevrez un courriel contenant le PDF définitif récapitulant le résultat de votre/vos adjudication(s), adressé à l'e-mail utilisé pour se connecter ainsi qu'à l'e-mail de la personne en charge de la saisie, si l'adresse est différente.

Nous tenons à remercier les communes d'avoir mené la procédure de renouvellement des baux de chasse.

En cas de souci de télédéclaration des résultats de votre/vos adjudication(s), la Direction Départementale des Territoires de Moselle se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse courriel dédiée : ddt-baux-chasse@moselle.gouv.fr